S.A.S AB SECURITE13
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 euros
siège social : 19 RUE DU MUSEE
13001 MARSEILLE
RCS de Marseille sous le numéro 979 812 054

PROCES VERBAL DES DECISIONS DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 01/01/2025

L'an deux mille vingt cinq
le 1er janvier à onze heures,

Sont présents :

- Monsieur TARIQ BENAMRANE : 100%

L'actionnaire est en possession des documents suivants :
- son rapport,
- le texte des décisions proposées.

IL précise l'ordre du jour des présentes décisions : -
Rémunération du président,
L'actionnaire prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'actionnaire décide de ne pas allouer de rémunération à Monsieur TARIQ BENAMRANE en tant que Président a compter du 01/01/2025 et ce jusqu'au 31/12/2025 outre le remboursement de ses frais sur justificatifs.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire donne tous pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par L'actionnaire, et consigné sur le registre des décisions.

Monsieur TARIQ BENAMRANE

